

# Assemblée Générale de l'Association « Les Médiévales »

Mercredi 27 mars 2019

Hôtel du Bœuf

St-Ursanne

## PROCES VERBAL

La séance est ouverte à 20 h 40, en présence de 36 personnes.

**Excusés :** Laurent Barotte, , Colombe Koller, Philippe Rebetez, Gabrielle Schluchter , Corinne Rabault, Michel Marchand.

## ORDRE DU JOUR

### 1 – Souhails de bienvenue

Le président, Sauveur Tedesco, souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie Nicolas Maître député et représentant des autorités de la commune de Clos du Doubs pour sa présence, de même que Jacques Mellet de Ferrette qui remplace Corinne Rabault, excusée.

### 2 - Désignation de deux scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés : Quentin Marchand et Nicolas Paupe.  
Le président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

### 3 - Procès verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2017.

La lecture du P.V. de l'Assemblée générale du 22 mars 2018 n'est pas demandée. Il est adopté à l'unanimité.

### 4 - Rapport du Président.

*(Voir rapport joint)*

### 5 - Présentation des comptes 2017

Le caissier Ephrem Theurillat présente les comptes 2018. L'exercice boucle avec une perte de 19'674, 50 francs.  
Le capital est de 101'960 francs.

### 6 - Rapport des vérificateurs des comptes, approbation

Marie-Claire Girardin présente le rapport des vérificateurs établi par elle-même et Michel Marchande Girardin. Elle recommande l'approbation des comptes et félicite le caissier pour leur bonne tenue.

### 7 - Décharge au Caissier et aux membres du comité

Le Président remercie les vérificateurs et demande à l'assemble de donner décharge au caissier ainsi qu'aux membres du Comité Directeur pour l'exercice 2018. Ce qui est accepté à l'unanimité.

### 8 - Reconduction du mandat des vérificateurs

Marie-Claire Girardin est reconduite dans ses fonctions à l'unanimité. De même que Gérard Jeannerat qui remplace Michel Marchand démissionnaire et Jean-Marie Métille, suppléant.

### 9 – Démissions – admissions

Sauveur Tedesco quitte les Médiévales. Il sera remplacé par Claude Jeannerat au poste de président de l'Association. Quant à ses fonctions de responsable des animations de la Fête, elle devraient être assumées par Marjorie Fauser.

La caissière Annie Constantin a démissionné elle aussi. Jean-Claude Lapaire est pressenti pour la remplacer au sein de l'association. Une secrétaire pour le Comité d'organisation devra être trouvée. Marinette Tosalli, démissionnaire, sera remplacée par Aline Schindelholz pour l'entretien du jardin médiéval et par Julie Fleury pour la déco. Claude Jeannerat rappelle son attachement à la Fête et au Clos du Doubs. Il accepte la lourde tâche de succéder à Sauveur Tedesco à la présidence de l'Association. Il entrera en fonction à la fin de l'année. Sans Sauveur et Monique Tedesco, les Médiévales n'existeraient pas. On leur doit aussi la renommée de la Fête. Ils reçoivent les remerciements et applaudissements de l'Assemblée.

## 10 – Comité Directeur - ratification

Les membres du Comité Directeur ayant renouvelé leur intérêt pour les Médiévales et souhaitant maintenir leur action conformément aux statuts sont reconduits dans leur fonction. A l'unanimité.

## 11 – Comité d'organisation – Ratification

Georges Migy continuera d'assumer les fonctions de Président d'Organisation. Il est reconduit dans ses fonctions ainsi que les autres membres du comité, à l'unanimité.

## 12 - Rapport du Président du Comité d'Organisation

*(Voir rapport joint)*

## 13 – Manifestation.

Le thème de la Fête 2019 est « Les jeux au Moyen-Age ». Sauveur Tedesco nous informe que nous pouvons compter sur environ 200 jeux et une exposition de jeux au Cloître. Un tournoi de chevalerie et une course de lévriers constitueront les points forts de la manifestation.

## 14- Cotisations.

Le montant des cotisations reste inchangé. Il est de 20.- francs pour les membres individuels qui recevront une carte de membre leur assurant la gratuité pour toute la durée de la Fête. Les sociétés et commerçants devront s'acquitter d'une cotisation de 100.- francs. En cas de non-paiement, ils ne pourront pas participer à la Fête. Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

## 14 – La Berbatte.

Jacques Couche nous informe qu'une quinzaine de visites de la Berbatte ont été organisées l'an dernier, par lui-même et Jura Tourisme. Il rappelle que la rénovation complète a été effectuée selon le contrat établi avec l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy et Laurent Barotte.

## 15 – Le jardin médiéval.

Sauveur Tedesco remercie la Commune pour l'installation d'une cuve de 1000 litres nécessaire pour l'arrosage du jardin. Remerciements aussi à la banque Raiffeisen pour l'autorisation de remplissage si nécessaire. Marinette présente Aline Schindelholz qui lui succède pour l'entretien du jardin. Une remise en état est prévue fin mai. Sauveur remercie la nouvelle responsable et Marinette pour leur engagement.

## 17 – L'atelier de couture

Marjorie Fauser évoque la nécessité d'un budget pour le remplacement des costumes : achat et confection.

## 18 – Divers.

Sauveur Tedesco nous confirme que Corinne Rabault s'occupera du concours de costumes pour l'édition 2019. Les résultats seront connus le dimanche 14 juillet vers 16h. Jacques Mellet, représentant Corinne Rabault, absente, nous informe que 4 photographes seront à l'œuvre. Un agrandissement du panneau de fond est prévu pour les photographies de groupe. Le concours sera essentiellement axé sur la jeux.

Nicolas Maître apporte le salut des autorités. La Commune est consciente qu'il faut régler le problème de la gratuité pour tous et non pour les seuls habitants de St-Ursanne intra muros comme le prévoit la société.

Mathieu Choulat demande si les tavernes ont l'obligation de vendre le vin de La 10<sup>ème</sup> édition. Georges Migy lui répond que ce n'est pas une obligation. La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h45. Les boissons et la collation qui suit la séance, sont offertes par l'Association.

La secrétaire:

Le président

Annie Constantin

Sauveur Tedesco